



Communiqué de presse
25 mars 2009

A l'occasion de la visite présidentielle au Congo-Brazzaville le 26 mars 2009

Congo-Brazzaville – Biens mal acquis : **N. Sarkozy doit demander des explications sur la mort de Bruno Jacquet Ossebi**

Trop de coïncidences. Le 21 janvier 2009, Bruno Jacquet Ossebi, journaliste franco-congolais qui dénonçait de longue date le régime de Denis Sassou Nguesso¹, a vu sa femme et les deux enfants de 9 et 11 ans de celle-ci disparaître dans l'incendie de son domicile. Lui-même, brûlé au second degré mais dont le diagnostic vital semblait positif, est mort dans la nuit du 1^{er} au 2 février à Brazzaville alors que son rapatriement à Paris, demandé par la France, était prévu le lendemain². Le même 21 janvier, à Saint-Ay (région d'Orléans), un incendie a ravagé le pavillon d'un autre militant Congolais, Benjamin Toungamani, sans faire de victime.

Outre leur attache commune avec le Congo, Benjamin Toungamani et Bruno Jacquet Ossebi³ ont tous deux affiché une détermination sans faille à voir aboutir la plainte pour recel de détournement de fonds publics déposée en France le 2 décembre dernier contre trois chefs d'Etat africains, dont Monsieur Denis Sassou Nguesso, ainsi que les membres de leur entourage. Après des mois d'investissement, Benjamin Toungamani avait dû renoncer à se constituer partie civile par crainte de représailles à l'encontre de sa famille. Quant à Bruno Jacquet Ossebi, dès le lendemain de la plainte du 2 décembre, il avait sollicité l'association Sherpa à plusieurs reprises afin de savoir de quelle manière il lui serait possible de rejoindre la procédure.

Les associations sont extrêmement préoccupées par les circonstances de sa disparition et par le silence qui entoure cette affaire.

Elles dénoncent le contexte de répression qui sévit au Congo-Brazzaville à l'encontre des acteurs de la société civile.

Elles appellent en outre Nicolas Sarkozy pour qu'il exige, lors de sa visite au Congo-Brazzaville, que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Contacts :

Association Sherpa | Maître Bourdon | 06 08 45 55 46 | Maud Perdriel-Vaissière | 06 83 87 97 34
CCFD-Terre solidaire | Jean Merckaert | 01 44 82 81 23

¹ En animant notamment les sites www.mwinda.org et <http://congo-biensmalacquis.over-blog.com>

² Voir le rappel des faits ci-après.

³ Dès 2006, le CCFD a pu apprécier la qualité du travail du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossebi en préparant son document de travail sur les biens mal acquis : *Biens mal acquis... profitent trop souvent. La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales*, mars 2007 : http://www.ccfid.asso.fr/ewb_pages/d/doc_1641.php.

Rappel des faits

- Le 4 décembre 2008, Bruno Jacquet Ossebi manifeste son soutien à la plainte et demande à se constituer partie civile aux côtés de Transparence International (France) et du citoyen gabonais Gregory Ngbwa Mintsu.
- Le 17 janvier, Bruno Ossebi met en ligne un article sur le site Mwindi.org, « Pétrole contre poignée de dollars », dénonçant le projet d'un préfinancement pétrolier de 100 millions de dollars au Congo-Brazzaville impliquant BNP Paribas. Cette pratique, au cœur du pillage des ressources pétrolières congolaises depuis 25 ans⁴, est interdite par le FMI et le Congo s'est engagé à ne plus y recourir.
- Le 19 janvier, Bruno Ossebi prend contact avec les responsables à la Banque Mondiale du programme StAR (Stolen Asset recovery) pour la restitution des biens mal acquis.
- Le 21 janvier, au petit matin, à Brazzaville, un incendie se déclenche dans la maison qu'occupe Bruno Jacquet Ossebi avec sa compagne et les deux petites filles, 11 ans et 9 ans, de cette dernière. Ces dernières ont péri brûlées vives avec leur mère, quant à Bruno il a été transporté à l'Hôpital militaire de Brazzaville, toute la partie supérieure de son corps atrocement brûlée. Il est alors sous morphine et le pronostic vital est réservé. Dans la même matinée, un incendie s'est déclaré chez Benjamin Toungamani, près d'Orléans sans faire de victime.
- Le 23 janvier, le Quai d'Orsay est averti.
- Le 28 janvier, le cabinet de Bernard Kouchner confirme aux associations Sherpa et TI que le ministère des Affaires étrangères va organiser et prendre en charge le rapatriement de Bruno Ossebi vers la France.
- Le 2 février, Bruno Ossebi décède à 1h30 du matin à l'Hôpital de Brazzaville, alors que son état semblait s'être amélioré.